

Pratiquer la médiation canine en structure de soins et d'action sociale

RS6137 · RS · Publiée

L'essentiel

Code(s) NSF	331, 332, 333
Formacode(s)	44583, 44054, 44008, 14279
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	24/10/2022
Date d'échéance	24/10/2024

Certificateur(s)

ASSOCIATION E.R.A.S.M.E · SIRET : 47875778400077

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Cette certification vise les professionnels de la relation humaine, du secteur du soin, du social, du médico-social et de l'éducation qui souhaitent mobiliser la relation humain-animal au bénéfice des personnes. Le projet de médiation canine s'inscrit dans le projet institutionnel, décliné dans une approche pluridisciplinaire. Sa mise en œuvre implique la coopération avec d'autres professionnels ou bénévoles, pour une analyse partagée des besoins et une évaluation collective des résultats obtenus. L'intervenant en médiation canine mène des séances de médiation avec un ou des chiens éduqués, pour accompagner des personnes dans le cadre de dispositifs à visées pédagogiques, éducatives, thérapeutiques et sociales. Son intervention, pensée dans un cadre éthique, s'effectue toujours dans le respect de la demande des personnes accompagnées, en lien avec leurs référents.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

1. Identifier la demande, le besoin ou l'opportunité d'un projet de médiation canine dans une démarche participative avec les acteurs concernés
2. Articuler la médiation canine dans les projets institutionnel, d'établissement, de service, et de la personne accompagnée
3. Intégrer les caractéristiques d'un dispositif à visée éducative, sociale, thérapeutique et de soin
4. Formuler des scénarii de réponse aux besoins en prenant en compte les spécificités du contexte et du public
5. Formaliser une analyse de faisabilité incluant les contraintes, les freins et les leviers en préalable à la mise en œuvre du projet
6. Décliner le projet en programme d'ateliers de médiation canine
7. Interpréter les cadres réglementaires spécifiques applicables
8. Impliquer les partenaires et acteurs concernés
9. Élaborer un budget prévisionnel en mobilisant toutes les ressources possibles
10. Élaborer un dispositif d'évaluation dans une approche d'amélioration continue
11. Définir des objectifs réalisables dans le respect de la personne et de son projet individuel d'accompagnement
12. Permettre la rencontre entre l'humain et l'animal
13. Conduire un atelier en décodant et tenant compte des comportements, des signaux de communication canine et humaine
14. Assurer le bien-être du chien sur la durée et dans un cadre éthique
15. Appliquer des règles d'hygiène et d'asepsie
16. Évaluer l'atelier réalisé au regard des objectifs formulés initialement

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Candidature individuelle

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Être diplômé de l'accompagnement éducatif ou pédagogique, du soin, de l'animation ou de l'action sociale
Être familiarisé avec l'animal.

PRÉREQUIS À LA VALIDATION

Avoir suivi le parcours de formation "Pratiquer la médiation canine en structure de soins ou d'action sociale".

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, CANDIDATURE INDIVIDUELLE

Un formateur n'ayant pas participé à la formation du candidat à la certification, disposant d'une expérience de 3 ans au minimum dans la formation de professionnels des domaines du social et de la santé (en formation initiale et/ou continue)

Un professionnel qui travaille dans le secteur de la médiation animale depuis au moins 3 années

Base légale

Date de décision	24/10/2022
Durée de l'enregistrement	2 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	24/10/2024

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RS5305

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RS7326

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<https://www.erasme.fr/formation-continue/formation-praticien-mediation-canine-Occitanie-Aquitaine-PACA-Charentes>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/6137/>

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	14
Parcours menés à terme	8
Taux d'achèvement	57 %
Période	10/2023 – 07/2025

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	16
Montant total engagé	54 400 €

Coût moyen par dossier	3 400 €
Durée moyenne	210 h
Période	04/2023 – 10/2024
France compétences	77 %
Reste à charge titulaire	21 %
Entreprise	1 %
Compte d'engagement citoyen	0 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.